



Tableau de Jacques Rose

Pessac Bourg

Feuille d'info n°50

Été-automne 2017

Parution fin octobre 2017

Syndicat de quartier

Chers voisins du bourg ,

Des Pessacais excédés on en a rencontré cet été dans les rues du centre... mais depuis le calme est revenu. Excédés par le bruit, la poussière, les rues barrées, les poubelles à pousser au bout de la rue , ces moteurs d'engins qui ne s'arrêtent jamais, ces réveils en fanfare dès la pointe du jour ...et on en passe.... Ce n'est pas que les Pessacais soient des citoyens plus râleurs que les autres , ils savent bien que c'est le prix à payer pour l'entretien de la ville mais là comme dans beaucoup de services publics, l'information fut parcellaire . Ajoutez à cela une météo exécrable et on conclura vite que l'été fut « pourri » .

Mais, au moins, le résultat en valait-il la peine ? Les rues Danglade, Rosa Bonheur, Roger Cohé ont revêtu un enrobé tout neuf et l'on y roule plus confortablement. Cependant la fluidité de la circulation ne s'est pas améliorée dans la rue Roger Cohé ; nous y reviendrons plus loin. Le carrefour Pujol/Pasteur a lui aussi fait l'objet d'une importante et longue réfection imposant des déviations à affoler le GPS .

Nous parlerons également de l'imposant chantier du grand complexe sportif de Bellegrave.

Nous consacrerons deux pages au Pessac ancien , au temps où quatre ruisseaux sillonnaient notre « campagne » . Le Madran en particulier qui traverse notre territoire et qui se montre encore sur un court parcours avant de se trouver emprisonné dans des buses. Ne l'oublions pas , il a égayé les beaux jours de nos grands parents et il peut encore conserver parmi nous une flore et une faune indispensables à notre équilibre. Il faut le sauver de la sécheresse . Mais en même temps il faut maîtriser l'afflux des eaux de pluie qui inondent encore certaines rues et font déborder les égouts.

Le projet de l'ancien stade Jean-Cordier se structure et nous verrons que son aménagement ne correspond pas à nos souhaits.

Vous retrouverez nos observations habituelles concernant le mieux vivre à Pessac et vous remarquerez évidemment que les améliorations ne se font pas dans la précipitation ...(faut-il encore évoquer l'incapacité à faire fonctionner de façon permanente des toilettes publiques dans le centre de Pessac ? Ne vous précipitez pas vous trouverez porte close.)

Comment conduisez-vous dans la zone 30 ? Des conseils ci-après .

Savez-vous ce qu'est un S.E.L. ? Eh bien, vous saurez tout en refermant cette « feuille d'informations » ...

Et profitons bien des couleurs de l'automne tant que le béton épargne encore nos arbres et nos jardins .

Sommaire

L'îlot 8
Le complexe sportif de Bellegrave
L'ancien stade Jean-Cordier
Les travaux de voirie
Mieux vivre à Pessac

Les quatre ruisseaux de Pessac
Vous avez dit S.E.L. ?
ZONE 30
Tableau des activités

Maison de quartier



L'îlot 8 (suite du n°49)



Dernier regard sur « M. Culasse » ...



...et sur les maisons de la famille DESBONS

Ce chantier qui va provoquer un grand bouleversement de notre entrée de ville et que nous avons largement décrit dans notre précédent n° s'est soudainement arrêté lorsque le bulldozer qui a travaillé tout l'été a quitté les lieux. Il a laissé une table rase, un énorme trou et d'anciennes fondations de béton contre lesquelles l'engin a eu peur de se casser les dents, semble-t-il. Le projet serait-il tombé au fond du trou ? Toujours est-il que jusqu'à ce jour nul ne sait où sont passées les informations. La démolition du garage de « Monsieur Culasse » et des maisons des anciens propriétaires ont été rondement menées. Nous avons demandé une déconstruction propre qui aurait permis la récupération de quelques ouvrages métalliques (tête de puits, garde-corps de fenêtres ...pour la collection « mémoire de Pessac ». Trop tard. Une entreprise de dépollution est intervenue durant deux ou trois jours ; a-t-elle terminé son œuvre ? Peut-être un jour aurons-nous des nouvelles de la reprise des travaux ? La concertation aussi est dans le trou....



Le complexe sportif de Bellegrave

Rappelons les principales étapes de ce projet dont nous avons rendu compte dans nos n° précédents :

- La relocalisation des vestiaires et du foyer du football à côté des tribunes existantes a été réalisée.
- Le complexe dédié aux sports de combat (attenant à la salle de spectacles actuelle) semble proche de l'achèvement.
- La grande salle omnisports de 4292 m² vient de recevoir sa toiture constituée d'une charpente aux dimensions impressionnantes et au profil rappelant des vagues. Sa livraison fut un véritable spectacle et donna lieu à des manœuvres audacieuses dont furent victimes panneaux de signalisation et support de feux tricolores dans le dernier virage au bout de la rue du Colonel Jacqui.
- Un parking de 136 places a été construit devant la piste d'athlétisme. Nous avons demandé un parking ombragé. Pour l'instant les arbres n'ont poussé que dans la maquette. Dans un projet ayant un coût total de 18 millions d'euros nous mériterions bien de pouvoir mettre nos voitures à l'ombre.
- Une aire de jeux pour les jeunes a été installée devant le château. C'est bien mais c'est assez éloigné de ce que nous avons demandé à savoir une aire de jeux arborée, tranquille, plus accessible, à proximité des résidences. Le lieu, d'ailleurs, avait été choisi lors d'une précédente concertation.

Les travaux semblent aller bon train. Inauguration en 2018 ?



FORTUNÉS RIVERAINS DE LA PLACE DES DROITS DE L'HOMME QUI ONT LE PLAISIR DE COMTEMPLER CES MAGNIFIQUES MASSIFS !!
.....mais il est vrai que trop de travail contraignant nuit à la contemplation...

Un peu de fraîcheur ...



Bravo et merci les jardiniers de la Ville !

L'ancien stade Jean-Cordier

Nous le présentons récemment comme un des derniers secteurs à aménager dans le Bourg. Nous apprenions lors du dernier Conseil municipal que 1407 m2 (soit 5% de la superficie totale) serait vendu pour la somme de 10 millions d'euros à des promoteurs : Domofrance, le groupe immobilier Pichet et à la banque BNP Paribas. Ce terrain se situe face aux « séchoirs à tabac » Wengé (qui représentent ce que nous ne souhaitons plus voir dans notre bourg) . Nous disons

donc adieu à notre espoir de voir dans ces lieux un regroupement des services territoriaux actuellement dispersés dans la zone industrielle et peu accessibles, adieu à un restaurant inter-administratif et surtout adieu au retour du commissariat de police au centre. Nous aurons à la place des logements et des bureaux . On annonce 8400 m2 en accession libre, 4200 m2 en locatif social et 1400 m2 en accession sociale. Reste à savoir si le nombre des équipements publics seront à la hauteur.

Tout près de là , attenante aux immeubles Wengé, l'ancienne propriété Eisner , très boisée, et qui aurait pour vocation, selon nos vœux, de constituer une extension du parc Pompidou dont il est séparé par l'Avenue Roger Chaumet . (Rappelons qu'elle avait été acquise par l'ancienne municipalité pour y implanter la maison des associations...)

Dans le nouveau quartier du Lartigon des habitants se plaignaient du stationnement sauvage sur des voies destinées aux services de secours notamment (ambulances , pompiers).

Le problème semble enfin résolu avec une borne d'accès.

On est toujours confronté à la négligence de certains qui refusent de se garer dans leur parking souterrain ...et au quota insuffisant de places par logement dans les immeubles...

De même le stationnement de longue durée autour de la Poste rend encore plus nécessaire la création d'un véritable parc-relais dans le parking souterrain au profit des usagers des transports en commun .

A propos d'urbanisme , un clin d'oeil

Voilà ce qu'une petite ville voisine , Marcheprime, réalise en ce moment . C'est à peu près le style que nous souhaitons pour notre entrée de ville de l'îlot 8



Le jour du patrimoine sur la Placehélas la pluie



VOIRIE



Les travaux de voirie exécutés cet l'été avaient bien été annoncés mais tout n'a pu être réalisé dans l'avenue Roger Cohé . Les conduites d'eau alimentant les maisons des riverains ont été changées . le revêtement de la rue a été arraché sur 20 cm de profondeur, jusqu'à la pierre et une nouvelle couche de goudron a été étalée . Les bordures des trottoirs et l'abribus sont restés en l'état ainsi que les emplacements de stationnement qui rendent dangereux les débouchés sur Cohé des rues Marguerite et Monet.

Bilan ? Le roulement est plus doux mais la fluidité de la circulation ne s'est pas améliorée comme on l'a dit plus haut : le double sens des cars de ville a été rétabli et ceux-ci retrouvent les mêmes difficultés pour se croiser , l'un des deux devant s'arrêter pour laisser passer l'autre . Toujours pas de boucle de centre ville (alors qu'elle a bien fonctionné durant les travaux !).

Le carrefour Pujol/Pasteur fut l'autre grand chantier au centre ville. Nous avons demandé que les passages-piétons soient moins rapprochés de l'intersection pour une meilleure visibilité ... en vain. D'autre part on nous fait remarquer que, par temps de pluie, il sera prudent, au passage des voitures, de s'éloigner des dépressions aménagées pour les handicapés ... sinon douche assurée.



QU'EST-CE QUI RENDRAIT NOTRE VILLE ENCORE PLUS PLAISANTE ?

Si elle était plus propre : papiers, crottes de chien, chewing-gum, canettes de bière, boîtes plastique , restes de sandwiches , etc jonchent trop longtemps le sol .

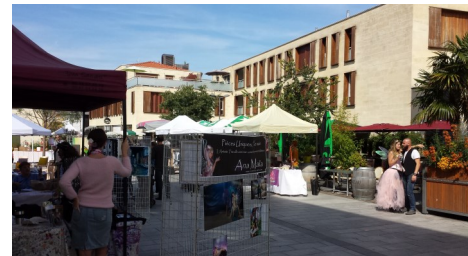
S'il y avait davantage de réactivité face aux incivilités et aux dégradations des biens publics (tags, potelets tordus, barrières écrasées ...).

Si les trottoirs étaient réservés aux piétons

Si la sécurité était mieux assurée : trop de cambriolages ces derniers temps (2 ou 3 par jour à Pessac !)

Le fameux sentiment d'insécurité n'est pas un fantasme . Trop de personnes n'osent plus sortir le soir... où vivons-nous ?

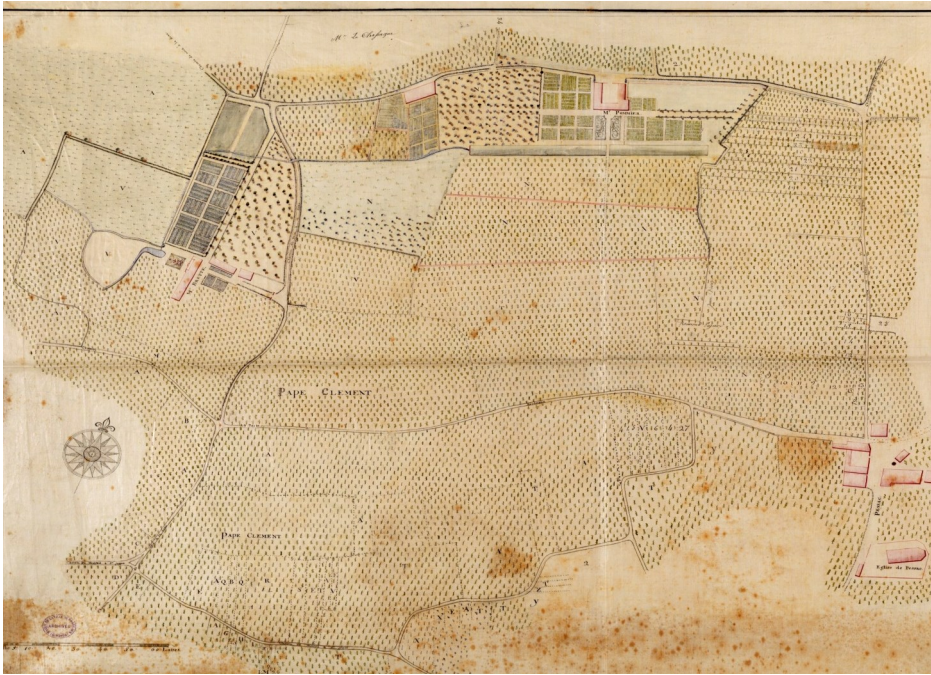
LES COMMERÇANTS, ARTISANS, ARTISTES PESSACAIS EN FETE



Les 4 ruisseaux de PESSAC

Pessac avait 4 ruisseaux (le Peugeot, le Madran, l'Artignon et le Serpent) aujourd'hui en grande partie canalisés. Le quartier du Bourg est particulièrement concerné par le Madran qui prenait une de ses sources sur les coteaux des vignes du Pape Clément et alimentait déjà au XVIIIème siècle un grand vivier avant de rejoindre via Ca-

nelette [carrefour Nancel-Pénard / Roger Cohé] la base de la colline du Poujeau où se trouvait le plus important village de Pessac (beaucoup plus grand que le bourg) pour se jeter finalement dans le Peugeot au niveau d'Arlac.



La carte des fiefs de l'archevêché du XIIIème siècle.

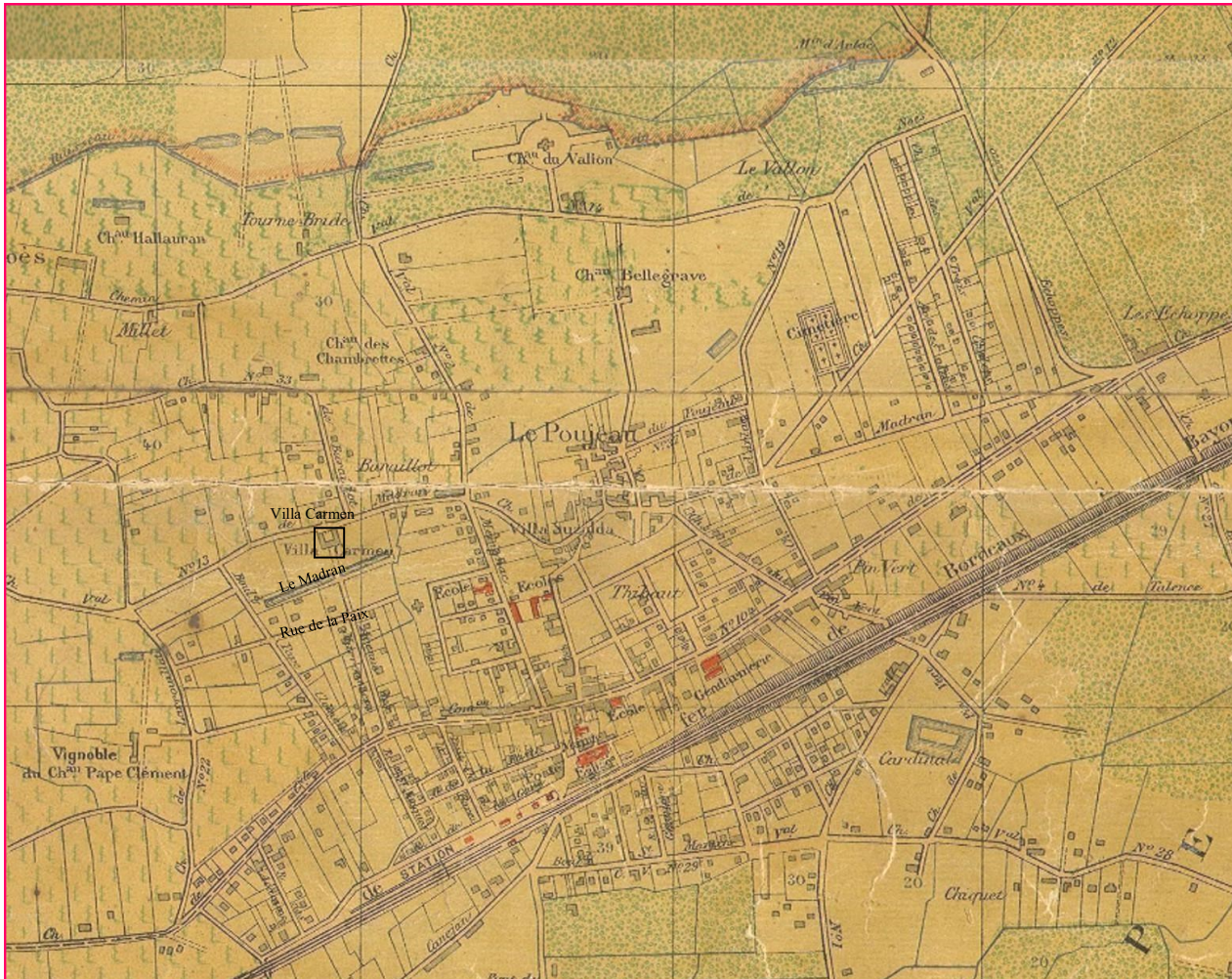
Le bourg c'est l'église ... et quelques maisons autour d'un puits. Le Bourg ne se développa qu'à la fin du XIXème siècle où il va trouver globalement sa forme encore actuelle.

Carte de Longueville de 1907.

Le vivier du Madran est entre la villa Carmen et la rue de la Paix sous laquelle ce ruisseau est désormais canalisé depuis les années 1960-1970.



Le village du Poujeau



Le village du Poujeau avec ses maisons de vigneron est un témoignage historique de la vie viticole de Pessac et même de Bordeaux. Des maisons sont actuellement abandonnées. Elles mériteraient une attention de la ville et de la Métropole.

Soutenir ce patrimoine ça compte !!

Ce vivier, dernier vestige visible du ruisseau du Madran, est la pièce maîtresse d'un écosystème de flore et de faune exceptionnel



et où l'air frais et vivifiant rosissait les joues des belles quand la bise survenait....



MAIS UN ECOSYSTEME TRES FRAGILE
dès que le manque d'eau se fait sentir en particulier avec la baisse de la nappe phréatique liée aux épisodes de sécheresse.



C'est à la Métropole - qui remplace la CUB (à l'origine du "détournement" du Madran)- de trouver les solutions compensatoires permettant de préserver l'écosystème du vivier de cet ancien ruisseau!

PAS ASSEZ D'EAU pour alimenter le vivier du Madran et faire mieux vivre son écosystème exceptionnel mais en même temps **TROP D'EAU** lors d'épisodes pluvieux même modestes . On assiste alors à des inondations notamment sur l'avenue du Pape Clément . Pire encore les bouches d'égout régurgitent des eaux usées en bas de l'avenue Danglade .

Voilà un problème digne des hautes compétences de nos ingénieurs . Les habitants du quartier comptent sur leur réactivité car la situation doit impérativement s'améliorer .

À propos d'eaux usées , une fois de plus, nous attirons l'attention de la municipalité sur la nécessité de faire fonctionner de façon continue les toilettes du centre-ville. On n'y compte plus les personnes en détresse ... appelant au secours !

Vous avez dit S.E.L ?

Au même titre que Talence, Mérignac, Bordeaux, La Teste de Buch sur le Bassin d'Arcachon, Libourne, et bien d'autres villes en France et en Europe, Pessac possède un S.E.L ...En fait elle en a même deux ! Le SEL de Terres d'Adèle et le SEL Gabare.

Mais qu'est-ce qu'un S.E.L ? Un S.E.L, c'est un Système d'Echange Local entre les habitants. Il s'agit d'association dont le but est de recréer du lien social et de la solidarité en ville. Chaque membre profite de biens, de services, de savoirs en échange de son temps, en offrant à son tour biens, services et savoir. Faire partie d'un Sel permet ainsi de sortir de l'isolement, de bénéficier d'un réseau d'entraide et de prendre conscience de ce que l'on a à offrir à d'autres personnes. Mais il ne s'agit pas de troc puisque « le Séliste » n'est pas obligé de rendre à celui qui lui est venu en aide. Ainsi Paulo peut aider

Lise à accrocher ses tableaux, Lise qui elle emmènera Jeanne sans voiture faire ses courses, Jeanne qui prêtera un livre à Sophie qui doit le lire pour son cours de français....Sophie répondra à la demande de Paulo de prêt d'une bicyclette afin d'aller se balader avec son neveu venu le voir sur un weekend....Jeanne apprendra à Claire l'art du crochet....et Claire gardera le chat de Lise pendant les vacances de cette dernière... Il n'y a pas d'échange d'argent. Juste du partage, de l'entraide et des rencontres.

A Pessac, Terres d'Adèle relie environ 500 foyers entre eux à travers la ville. Le sel Gabare tout autant. Les demandes et les offres se font via internet mais les SEL organisent aussi des rencontres inter-sel et des B.L.E (bourses locales d'échange) qui sont l'occasion de moments de convivialité.

Christel Chaineaud

ZONE 30, c'est en SECONDE!



La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulaire en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules autorisés sur la chaussée.

La vitesse est limitée à 30 km/h pour tout type de véhicules, c'est à dire les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobilistes, les véhicules de livraison, les bus. Le parti pris d'avoir fait figurer cette prescription de limitation de vitesse sur le panneau ZONE 30 rappelle cette exigence (Article R.110-21 du code de la route).

Pour rouler à 30 km/h, vous devez donc rester en seconde vitesse. Si vous êtes en troisième, c'est que vous dépassez le 30 km/h et ne respectez donc pas la réglementation.

Un véhicule qui roule à 30 km/h nécessite une distance de 13 m environ pour s'arrêter en cas d'urgence (1 seconde de réaction + décélération du véhicule).

Il faut rappeler que cette faible vitesse des véhi-

cules permet aux piétons de traverser la voie en tout point, dès lors qu'ils se situent à plus de 50 mètres du passage piéton le plus proche.

Sur l'Avenue Eugène et Marc DULOUT, qui passe notamment devant le pôle intermodal train, tramway et bus où n'existe aucun passage piéton, un radar pédagogique a été installé par la municipalité afin d'informer les usagers de leur vitesse depuis plusieurs mois. Sans grand succès à vrai dire car des voitures, des motos et même des bus de ville roulent à plus de 30 km/h, certains motards et automobilistes roulant bien au-delà... et sans parler du bruit provoqué...

Nous pensons qu'il serait temps de mettre un véritable radar qui sanctionne les contrevenants. En conclusion, pour respecter la zone 30, restez en seconde vitesse!

Jean-Paul TIRLOY

[N.D.L.R. Rappelons notre demande d'une zone 30 entre les feux tricolores après le giratoire des Ombrages et Picard.]

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR:
Micheline HONTABAT

PRESIDENT

et délégué à la Fédération :

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51

VICE-PRESIDENTS:

Bernard ROSE 06 86 98 30 51
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Christiane ROUSSEAU-SIMON 0556460361

SECRETAIRES:

Armelle THULLIER 06 34 30 39 43
Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81

TRESORIERE:

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle:

Chr.ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81
Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59
Christel CHAINEAUD 06 79 58 81 84

Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Paul FAUREL 06 83 30 63 16
Roger COUSINET 05 56 17 75 72
Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97
Armelle THULLIER 06 34 30 39 43
Lionel KLOTZ 06 62 92 71 52
René CANCIAN 05 56 45 75 63
André VANTHOMME 05 47 33 66 34

Comité de rédaction du journal

René CANCIAN 05 56 45 75 63
Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17
Bernard ROSE 06 86 98 30 51
Paul FAUREL 06 83 30 63 16
Gilbert GONZALEZ 06 65 76 94 76

Internet

Mélanie CARRET 06 73 44 05 71
Cindy VAN DELFT 06 45 80 90 18

VERIFICATEURS DES COMPTES:

M. BIOT, M. L'HARIDON

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,
28 avenue Roger Cohé Contacter Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Mardi et jeudi à 13h30 à 18h- salle Léon Blum
Contacter Mme Lepic 05 56 45 43 61

Patchwork : Tous les jeudis à 14h , sauf le 3e jeudi de 10h à 17h
- salle de Quartier, 28 Av. R.Cohé
Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68
Mme Mazeau 05 56 15 32 88

Tarot: Mardi à 14 h
Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier,
28 Av. Roger Cohé
Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10
Marylène 06 61 86 28 53
Richard 06 07 52 82 94

Tricot Tous les mardis - salle Poujeau, mail Mendes France - de
13h45 à 17h30
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

Bridge Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé
Contacter Paul Faurel 06 83 30 63 16
Romaine Grimaldi 06 80 72 05 79

Evènements :

DATES PROPOSEES A LA MAIRIE POUR 2018: (à confirmer ultérieurement)

VIDE-GRENIERS: 15 avril , 27 mai , 1er juillet , 23 septembre .

(Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38)

GOUTER :le 2 juin **L'ASSEMBLEE GENERALE** : Le 3 mars

Vous trouverez les feuilles d'info EN COULEURS dans notre site internet:

WWW.federation-quartiers-pessac.com

Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme MERLE 05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLICATE

Mme LEPIC 05 56 45 43 61

PATCHWORK:

Mme JUHEL 05 56 36 21 68
Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

VIDE-GRENIERS

Sylvie 06 72 43 90 38

BELOTE:

TAROT:

MmeLASFARGUES 06 47 6319 10

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON
05 56 46 03 61

BRIDGE

Paul FAUREL 06 83 30 63 16

BOITE AUX LETTRES:

28, Av. Roger Cohé

Tél.: 05 33 48 52 42

INTERNET:

www.federation-quartiers-pessac.com

« Fédération »→ « quartiers »→
« pessac-bourg »

ADRESSE ELECTRONIQUE:

quartier.pessac-bourg@laposte.net

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre . Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents . Elle organise un certain nombre d'activités de loisirs (voir ci-dessus) et de mani-

festations (vide-greniers, etc). Elle dispose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessac-bourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible ... n'hésitez pas à nous rejoindre, merci !

Le Président

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2017

ADHESION OU RENOUVELLEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer (ou à placer directement dans la boîte aux lettres) à
« Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC »)

☐ J'adhère

☐ Je renouvelle mon adhésion

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° TEL.:

ADRESSE COURRIEL: